



Numéro de l'acte	2017-106-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.1.3

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-106

**AFFAIRES SCOLAIRES** : Voyage à Boulogne-sur-Mer - Ecoles Primaires d'Arques - Participation Communale.

**RAPPORTEUR** : Madame Laurence LOTTERIE

La Municipalité offre chaque année aux élèves de CM2 passant en 6<sup>ème</sup> un voyage à Paris. Les écoles Albert Camus, des Bourguets, du Centre et Basse-Meldyck n'ont pas souhaité se rendre à Paris compte-tenu des événements récents.

Les directeurs concernés ont organisé une sortie à Boulogne-sur-Mer le 19 mai dernier, afin de remplacer le voyage à Paris. Afin d'alléger la contribution payée par les écoles pour les 60 élèves (glaces), il convient de leur rembourser les sommes avancées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

1°) de verser directement aux écoles une subvention de :

- 63.00 € à l'école des Bourguets
- 35.00 € à l'école de la Basse-Meldyck
- 24.50 € à l'école du Centre
- 87.50 € à l'école primaire Camus

soit un total de 210,00 € correspondant aux dépenses réellement effectuées, sur présentation des factures.

2°) d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 septembre 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017**

**Affiché le 29 septembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 22 septembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
James MUNCK ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **24 présents**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **5 absents excusés avec pouvoir**

**Madame Karine BONVOISIN est nommée secrétaire de séance.**